



L'Andréanais

DANS LES COULISSES du restaurant scolaire



BOLLORE

Saint André des Eaux

**COUVERTURE
ZINGUERIE
RAMONAGE
BAR DAGE**

RGE ECO artisan
VELUX®

ZAC des Écotaïs, 21 rue des Menos
44117 Saint-André-des-Eaux
Mail : couverturebollore@gmail.com

02 40 01 25 69
www.couverture-bollore.fr

Dans votre région
PAYS DE LA LOIRE

www.convivio.fr

in f v

ETS GARÇON

Secours Chauffage

**DÉPANNAGE • ENTRETIEN
FIOUL • GAZ
POMPES À CHALEUR**

ZAC de Brais, rue J. Daguerre
44600 SAINT-NAZAIRE

Tél. 02 40 90 32 10
Fax 02 40 45 83 78

contact@secours-chauffage.com
www.secours-chauffage.com

Professionnels Particuliers

Entretien | Création | Plantations
Arrosage automatique

Portails | Clôtures

Terrasses | Élagage | Abattage | Entretien

www.christophepaysage.com
06 16 33 69 59 | c.gicquaud@orange.fr
21 rue de la gare Saint-André des Eaux

-50%
sur vos services de jardinage

Christophe Jardins Services

Services à la personne

ÉDITO

“

Chers Andréanais, Chères Andréanaises,

Les fêtes de fin d'année sont derrière nous avec leur lot de retrouvailles familiales et amicales autour souvent de bons repas. J'ai une pensée pour celles et ceux d'entre vous qui n'ont malheureusement pas la chance d'être entourés, tout particulièrement en cette période.

2026 est déjà là ! Que cette nouvelle année vous soit douce et qu'elle vous apporte santé, prospérité, grandes joies et petits bonheurs du quotidien. Qu'elle soit également porteuse de projets et d'espoir.

Je vous invite à assister à la cérémonie des voeux à la population qui se tiendra le vendredi 16 janvier prochain à 19h à l'Espace du Marais.

En raison de la tenue des élections municipales en mars prochain, et conformément aux obligations liées à la période préélectorale, il ne sera pas possible d'y évoquer les projets à venir. En revanche, nous pourrons, comme à l'accoutumée, revenir sur les réalisations de l'année écoulée et partager le traditionnel verre de l'amitié.

Dans ce premier numéro de l'année, votre bulletin municipal met en lumière (pages 4 & 5) un moment important dans la journée des petits Andréanais qui ne déjeunent pas à la maison, celui du repas pris au restaurant scolaire.

Même si le terme historique de « cantine » est encore utilisé, le langage a peu à peu évolué.

Ce terme de restaurant scolaire a tout son sens : il vient valoriser la qualité des repas servis intégrant des produits bio et locaux, l'équilibre nutritionnel, l'éducation au goût, le soin apporté par les agents municipaux à l'accompagnement des petits convives, avant, pendant et après le repas.

Vous découvrirez que le salsifi n'a pas dépassé la phase des sélections et qu'il ne reviendra probablement pas en 2^e semaine... à moins que le Chef ne décide de lui offrir une seconde chance !

En ce début d'année, je voulais vous dire un mot également de l'avancée du projet de futur Centre d'Incendie et de Secours. Le terrain acquis par la commune pour sa future implantation étant situé en zone agricole, une mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) était nécessaire.

Au Conseil Communautaire du 16 décembre dernier, cette nouvelle étape a été franchie compte tenu de l'intérêt général du projet.

Bonne lecture et bonne année encore.

”

Mathieu Coënt

Mathieu Coënt
Maire de Saint-André-des-Eaux
Vice-Président de Saint-Nazaire
Agglomération-La CARENE



L'Andréanais, bulletin municipal d'information de la ville de Saint-André-des-Eaux - n° 351 janvier/février 2026

Directeur de la publication : Mathieu Coënt - maire - Conception et rédaction : Service communication de la mairie - Crédit photos : Images libre de droit - service de la communication.

ISSN : 2967-1396 - Dépôt légal n° 2936

Impression : Imprimerie Le Sillon

Tirage à 3500 exemplaires sur papier recyclé



IMPRIM' VERT®



Au menu... immersion au restaurant scolaire

Les chiffres-clés de la restauration scolaire



1 cuisine centrale
à Saint-André-des-Eaux



2 villes livrées en liaison chaude
Besné et Missillac



1 400 repas cuisinés par jour au total



550 repas consommés par jour à Saint-André-des-Eaux



14 agents communaux

La restauration collective joue un rôle essentiel dans nos systèmes alimentaires :

elle propose aux enfants des repas sains, équilibrés et de qualité, tout en limitant son impact environnemental. En ce sens, les collectivités participent pleinement au respect de la loi EGALIM* et accompagnent la transition vers une alimentation plus durable, responsable et locale.

*La loi EGALIM impose que 20 % des produits servis en restauration collective soient issus de l'agriculture biologique et encourage l'utilisation de 30 % d'aliments de qualité (labels, AOP/IGP ou filières respectueuses).

La commune va au-delà de ces exigences réglementaires, en proposant 30 % de produits bio et 40 % de produits labellisés, ce qui traduit sa volonté de favoriser des repas de qualité et respectueux de l'environnement.

Des menus pensés avec une nutritionniste-diététicienne... et ajustés aux envies des enfants !

Chaque trimestre, une diététicienne-nutritionniste et Pascal Perrais, chef

gérant au sein de la société Convivio, élaborent des menus équilibrés, gourmands et adaptés aux besoins des enfants. Au programme : un plat végétarien par semaine et des formules variées avec entrée + plat + dessert ou plat + fromage + dessert.

Un meilleur choix alimentaire, c'est moins de gaspillage

Mais ici, rien n'est figé : les menus évoluent aussi grâce aux retours très spontanés (!) des enfants. On goûte, on teste... et on ajuste. Dernier épisode en date : la découverte des salsifis. Un légume qui n'a pas fait l'unanimité. Résultat : les salsifis ne reviendront pas de sitôt !

Moins de déchets, plus de bonnes idées

Être attentif aux goûts des enfants, c'est aussi un moyen concret de réduire le gaspillage alimentaire : quand un plat plaît, les assiettes se vident naturellement !

Pour aller plus loin, plusieurs mesures sont mises en place :

- > Ajustement précis des effectifs en cuisine,
- > Une tartine de pain par enfant et davantage seulement si nécessaire,
- > Meilleure gestion des quantités produites,
- > Réduction des contenants jetables.

Prochainement, une opération de pesée des déchets, menée avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement), permettra de mesurer précisément les restes par catégorie (pain, légumes, viande, etc.).

Les enfants seront ensuite sensibilisés à l'impact de ces déchets, en rendant leurs progrès concrets et visibles.

Et après ? Des déchets compostés :

Les déchets alimentaires collectés sont ensuite valorisés dans un compost récupéré chaque semaine par une société spécialisée. Ce compost redevient une ressource et sert à fertiliser les champs du territoire, fermant ainsi la boucle d'une alimentation plus durable.



14 agents communaux



Anaïs et Gaëlle

Une journée type au restaurant scolaire

5h30/6h : au petit matin

Réception des marchandises, fruits, légumes, produits frais et d'épicerie.

6h/8h30 : en cuisine ça s'active !

Épluchage, préparation, cuisson, assaisonnement. Les équipes préparent du fait-maison pour les petits gourmands.

8h/9h30 : dressage et finitions

Les légumes et les viandes terminent leur cuisson avant d'être placés au chaud ou au froid, prêts pour les livraisons dans les crèches et les écoles de Besné et de Missillac. Pendant ce temps, les agents communaux dressent les entrées et les desserts, puis préparent une centaine de goûters.

9h30 : mise en place des tables

Dressage des tables, installation du service. Le restaurant est prêt à accueillir les enfants.

10h30 : entretien en cuisine

Après les préparations et les cuissons, les agents communaux procèdent au nettoyage complet de la cuisine.

11h30 : préparation de la vitrine

Les plats du jour sont installés et tout est fin prêt pour le service.

11h40 : arrivée des maternelles

Les élèves de maternelle arrivent. Le service commence dans le calme.

12h00 : place aux élémentaires

Les élémentaires prennent le relais. Le rythme s'accélère, la salle vit au son des conversations et des repas partagés.

13h45 : fin du service !

Les enfants regagnent leur cour de récré.

13h45 : pause repas

C'est enfin l'heure du repas pour l'équipe, après une matinée dense et continue.

14h15/16h30 : plonge et nettoyage

On range, on nettoie, on remet tout en ordre.

15h00 : fin de journée pour les cuisiniers

16h/18h30 : goûter et nettoyage

Fin de journée pour les agents.

Après le goûter jusqu'à 17h15, c'est reparti pour la plonge et le ménage !



Pascal, Chef gérant



Catherine, Responsable du restaurant scolaire

A l'œuvre pour les enfants

Pour Pascal, la restauration scolaire est avant tout une histoire de partage. Il apprécie le contact quotidien avec les enfants, leurs retours spontanés et leur curiosité. En véritable chef d'orchestre, il supervise l'élaboration des menus et la préparation des plats.

Catherine coordonne le travail de l'équipe des agents communaux, supervise l'entretien et assure le lien entre la collectivité et la société Convivio. Après des années à mitonner en cuisine traditionnelle et collective, elle veille désormais au bon fonctionnement du restaurant scolaire et des bâtiments, avec énergie et bonne humeur !

Les partenaires du champ à l'assiette

Les fruits : Les Jardins de Brière à Missillac (44)

Les légumes : Ferme de Lipour à Mesquer (44)

Le pain : Au fournil Andréanais et Lebéhot à Saint-Nazaire (44)

Les produits laitiers : Ferme de Mézerac à Saint-Lyphard (44), Ferme de Gineau à Saint-Michel-Chef-Chef (44)

La volaille : Galliance à Ancenis (44), Béziau Volailles à La Jaudonnière (85)

Le bœuf : Elivia (49) et Bondy (86)

Le poisson : Vivalya Marée (44)

Damien



MEILLEUR DANS L'ASSIETTE
MEILLEUR POUR LA PLANÈTE



Un nouvel espace planté à l'île de la Pierre

Dans la continuité du programme de **végétalisation** de la commune et **d'amélioration des cheminements doux**, la parcelle à l'entrée du stade de l'île de la Pierre va bénéficier d'un aménagement piétonnier. L'optique sera d'offrir une continuité entre le Chemin Bas parallèle à la rue du Marais, le parcours sportif et le parking de l'Espace des Roselières et des écoles.

Ainsi, un escalier permettra de rejoindre ce **nouvel espace planté** avec d'un côté des arbres, **fruitiers** pour la plupart, qui complèteront des haies bocagères et de l'autre des **arbustes fleuris**. Une noue est également prévue à l'extrémité, dont la fonction est de stocker momentanément l'eau de ruissellement afin de permettre son infiltration dans le sol.

Vous pourrez retrouver sur cette promenade à partir du printemps des espèces rustiques et colorées telles que des troènes communs, du sureau noir, du houx, du fusain d'Europe, de la viorne obier ou du cornouiller sanguin.

Des fruitiers prendront également place le long de ce cheminement en sable stabilisé : néfliers, noisetiers, goyaviers, arbousiers, poiriers, pommiers ou encore sorbiers qu'il faudra laisser pousser afin de pouvoir en profiter dans quelques années, aux côtés d'autres arbres tels que l'amélanchier, le paulownia et les prunus.

La petite faune locale appréciera également l'endroit pour le gîte et le couvert !



► Les résultats du Baromètre Vélo 2025 à Saint-André-des-Eaux sont en ligne !

Vous avez été près de 80 résidents et résidentes de notre commune à répondre à l'appel lancé en mai dernier dans l'Andréanais pour participer au Baromètre Vélo 2025, la grande enquête nationale qui, tous les trois ans, dresse un état des lieux de la pratique cyclable dans les communes de France.

Grâce à votre mobilisation, Saint-André-des-Eaux obtient pour la première fois un classement officiel et une évaluation détaillée autour de cinq thématiques clés :

- Sécurité des déplacements (continuité, qualité des aménagements...)
- Confort des trajets (entretien, signalisation...)
- Actions municipales en faveur du vélo
- Équipements dédiés (stationnements, réparation, entretien...)
- Ressenti global des usagers

Cette première participation est encourageante puisque la commune décroche la note C, « plutôt favorable », avec **une moyenne de 3,81 sur 6**, un résultat supérieur à la moyenne des communes de même taille au niveau national.

Découvrez les résultats complets pour Saint-André-des-Eaux :

► via la cartographie interactive : barometre-velo.fr/2025

La commune reste à votre écoute pour poursuivre le développement des mobilités actives.



Le marais : un bien commun précieux à entretenir



La Loire-Atlantique est le 2^e plus grand département français en termes de superficie de marais, avec ses **72 000 hectares** cumulés. Le **marais indivis de Grande Brière Mottièvre** dans lequel sont situés les quatre ports de notre commune (la Chaussée Neuve, Tréhé, le Cabéno et le Bélot) représente quant à lui 7 000 hectares. Il est composé de roselières, piardes, prairies humides et canaux. Son **statut de commun date de 1461**, c'est-à-dire un droit de propriété et de jouissance du marais donné par François II Duc de Bretagne aux habitants des 21 communes limitrophes, leur permettant la collecte de la tourbe (Brière « mottièvre » en référence aux mottes de tourbe), de roseaux, la chasse, la pêche et l'élevage. Il est aujourd'hui géré par la commission syndicale (crée en 1838) qui rassemble les usagers du marais.



Le curage régulier du réseau hydraulique est ainsi nécessaire, y compris pour maintenir sa fonction coupe-feu mais doit respecter certaines règles. Le dragage (avec de petites machines amphibies) est parfois plus adapté que le curage à la pelle quand les ports sont très arborés et les chalandières étroites.

Aussi, dans le cadre du Plan Marais porté par Saint-Nazaire Agglo et en lien avec la commission syndicale, le Parc de Brière, le SBVB (Syndicat des Bassins Versant du Brivet) et les usagers du marais, la commune, s'est attelée à entretenir ses ports, dans un premier temps en 2024 à la Chaussée Neuve (consolidation des berges et curage des canaux et chalandières) puis en 2025 à Tréhé (dragage dans les chalandières et curage des canaux). Il reste deux autres ports fléchés également dans le plan marais qui nécessiteraient un entretien : le port du Bélot à Bilac et celui du Cabéno.



Ce marais a **plusieurs fonctions** mais la plus importante est celle de **réservoir d'eau douce**. Il sert aussi à la prévention des inondations, accueille une biodiversité riche et une belle qualité paysagère. C'est un site d'élevage extensif inséré dans des réseaux locaux, un lieu vivant où se mêlent usages traditionnels (chasse, pêche, agriculture, tourisme) et une sensibilisation à l'environnement.

L'exploitation extensive des marais est indispensable à la qualité environnementale de ces milieux nés de l'action de l'Homme. Aussi, un trop fort envasement est néfaste au maintien à long terme de nombreuses espèces aquatiques ou de milieux humides.

ROYER ELECTRONIC ANTENNE SERVICE - OCÉANE FRANCISCO FERREIRA

ANTENNES
VIDÉO PROTECTION
SATELLITES



ALARMS
INTERPHONES
DETECTEUR DE FUMÉE

Tél. 02 40 22 69 50
Port. 06 81 95 65 65
royer-electronic@wanadoo.fr

Z.A. des Pédras
11, rue des Pédras
44117 SAINT-ANDRÉ des EAUX

www.royer-electronic.com • www.antenne-satellite-44.com



02 44 07 55 09

PRESQU'ILE
multi-nettoyages

Services aux entreprises,
aux collectivités et aux particuliers



2 bis rue Jules Auffret 44570 Trignac

contact@presquilemultinettoyages.fr
presquilemultinettoyages.fr

VILLE PRUDENTE



ASSOCIATION PRÉVENTION ROUTIÈRE

A l'automne 2023, Saint-André-des-Eaux a été officiellement déclarée lauréate du label « Ville Prudente », décrochant ainsi le premier niveau de labellisation symbolisé par un cœur.

Ce label, délivré par l'association Prévention Routière, récompense les mesures concrètes des communes en faveur de la prévention et de la sécurité routière.

Lors de la cérémonie officielle annuelle de remise du label en novembre dernier, le palmarès des 179 nouvelles labellisations a été dévoilé. Le jury a décidé d'attribuer à Saint-André-des-Eaux non pas deux, mais trois



Ont été pris en compte les aménagements réalisés sur le territoire communal, parmi lesquels :

> les aménagements de voirie permettant le partage de la route et un environnement routier apaisé (rue de la Brière, rue des Écoles, voie verte rue de la Gare, chaussidou et écluses route de Brangouré, de Tréhé, entre Kerméans et La Lande d'Ust...) et les abaissements de vitesse associés,

- > la sécurisation de l'itinéraire vers Pornichet avec l'aménagement du carrefour de la Ville au Jau,
- > la création d'une zone 30 étendue dans le centre-bourg,
- > le déploiement de radars fixes ou pédagogiques,
- > l'installation d'appuis vélos sur plusieurs sites et d'un abri-vélos à l'école Jules-Ferry.

Plusieurs actions d'information ou de sensibilisation tout public ont également été valorisées : édition d'un flyer à destination des jeunes réalisé par la commission extra-municipale JUNIOR, participation des élus et des agents au Défi Mobilité, partenariat avec les sapeurs-pompiers volontaires pour l'organisation de formations grand public aux gestes qui sauvent, formation de sensibilisation aux risques routiers et mise en place du « forfait mobilité durable » à destination du personnel communal, ateliers pour les séniors à l'occasion de la Quinzaine Bleue.

Si le label « Ville Prudente » souligne l'engagement de la commune, n'oublions pas que la sécurité est l'affaire de tous.

Formez-vous aux gestes qui sauvent

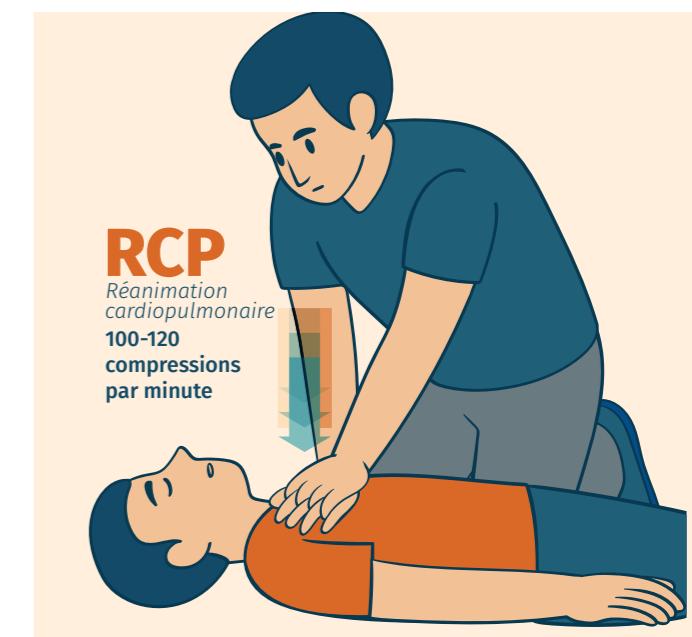
Initiée par la municipalité et les sapeurs-pompiers volontaires, cette formation, déjà dispensée aux agents municipaux et aux membres des associations, est dorénavant ouverte au public à partir de 10 ans.

La formation aux gestes qui sauvent, c'est deux heures en petit groupe, animées par les sapeurs-pompiers de la commune.

Reconnue par l'État, la formation permet à chacun de connaître les bons gestes à pratiquer lors d'accidents de la vie quotidienne et d'intervenir sans retard en cas de besoin.

Au programme, les sapeurs-pompiers vous apprendront les gestes à adopter en cas d'hémorragie, d'étouffement, de coupure et de traumatisme.

Ils vous guideront également dans la découverte de l'utilisation d'un défibrillateur lors d'un massage cardiaque.



Vous souhaitez y participer ?

Les gestes sont simples et ne nécessitent pas d'entraînement physique, n'hésitez plus !

> 2 sessions de 15 personnes les 10, 11, et 13 mars > de 18h30 à 20h30 au Centre d'Incendie et de Secours (à partir de 10 ans)

Inscrivez-vous avant le 20 février à l'adresse mail suivante : accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr ou au 02 51 10 62 62.

Veuillez préciser, lors de l'inscription, vos nom/prénom/date et lieu de naissance.

**Jules Ferry****Exploits de Poussins**

Les élèves de CE1A de l'école Jules Ferry ont travaillé sur le beau projet « Exploits de Poussins » proposé par Saint-Nazaire Agglo, dans le cadre du Projet Culturel de Territoire. Ce projet artistique mêle littérature de jeunesse et arts du cirque.

Après une visite à la bibliothèque, partenaire du projet, pour découvrir l'univers de Claude Ponti, les élèves ont suivi plusieurs ateliers d'arts du cirque avec les animatrices du cirque de la Volière de Saint-Nazaire. Ils ont même eu la chance de se rendre par deux fois à la Volière pour réaliser leurs acrobaties sur de vrais agrès.

Pour finir, ils ont intégré leur photo acrobatique au sein de leur dessin et rédigé une phrase, à la manière des poussins illustrés par le célèbre auteur.

Si vous souhaitez admirer les petits poussins de Jules Ferry, les productions des élèves seront exposées à la bibliothèque du 6 au 24 janvier 2026.

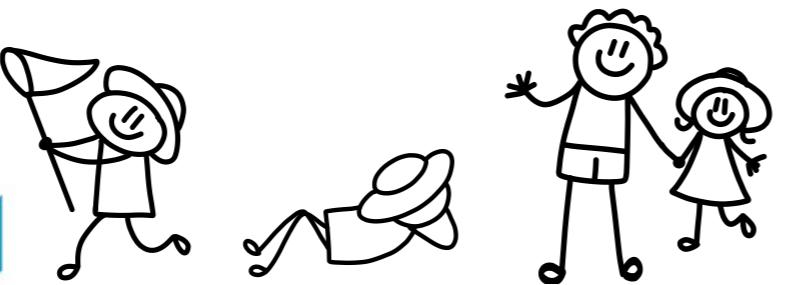
**Initiation aux rollers**

Depuis le début de l'année, en collaboration avec l'USEP, les 51 élèves de CM1 et 3 élèves de l'IME réalisent un cycle d'apprentissage de rollers. Au programme : apprendre à s'équiper en toute sécurité, rouler avec aisance et savoir freiner. Après deux interventions d'un éducateur, les élèves étaient prêts lors de la sortie sur le remblai de Saint-Nazaire le vendredi 28 novembre.

PORTE OUVERTE à la maternelle Jules Ferry

Mardi 13 janvier de 17h à 19h - Pause gourmande offerte

Visite des locaux, ateliers avec les enfants, présentation des activités et des projets de l'année. Pré-inscriptions pour la rentrée 2026.

**Notre-Dame****PCT « La forêt millénaire »**

Dans le cadre du PCT (Projet Culturel de Territoire), les élèves de CM1-CM2 se sont rendus au théâtre de Saint Nazaire pour y découvrir le BD concert "La forêt millénaire".

Ils ont également eu la chance de rencontrer un des musiciens. Celui-ci est intervenu dans leur classe pour écrire la fin d'une chanson et enregistrer les élèves.

PORTE OUVERTE de l'école Notre-Dame

Samedi 7 février, entre 10h et 12h, l'école ouvre ses portes. Nous vous invitons à venir découvrir les classes et rencontrer l'équipe pédagogique et les associations.

**Service civique**

Depuis début octobre, l'école a le plaisir d'accueillir Guilvenn, volontaire en service civique. Guilvenn a pour mission de promouvoir l'ouverture internationale. Elle intervient auprès des enfants de la petite section au CM2 et propose des ateliers découvertes des différents pays. Elle anime des jeux en anglais et aide les élèves à comprendre la diversité culturelle. Cette action s'inscrit dans la volonté de l'établissement de s'ouvrir à l'international depuis deux ans.

Inscriptions scolaires**Une nouvelle procédure 100 % en ligne à partir du premier mars 2026**

Dans le cadre du développement des services numériques destinés aux familles et de la modernisation de la Cart'Abeille, la Ville fait évoluer ses modalités d'inscription scolaire.

À compter du 1^{er} mars 2026, les inscriptions en Petite Section (PS) et en Cours Préparatoire (CP) ne se feront plus en mairie. Elles devront désormais être réalisées directement et exclusivement en ligne, via le Portail Famille du site Internet de la Ville.

Comment procéder ?**> Pour les familles disposant déjà d'un compte :**

Un nouvel onglet intitulé « Inscription scolaire » sera disponible sur votre espace personnel. Il vous suffira de suivre les étapes indiquées.

> Pour les nouvelles familles :

Vous devrez créer votre compte sur le Portail Famille. Vous pourrez ensuite accéder à l'ensemble des services proposés dans le cadre de la Cart'Abeille, dont l'inscription scolaire.

Validation de l'inscription

Une fois votre demande d'inscription effectuée en ligne, les services municipaux procéderont à sa vérification et à sa validation.

L'inscription confirmée sera ensuite automatiquement transmise au logiciel ONDES, utilisé par les directeurs d'école pour le suivi des élèves.

Pour toute question ou difficulté, les familles peuvent contacter le service enfance qui les accompagnera dans cette nouvelle démarche.

Contact : espaceenfance@ville-st-andre-des-eaux.fr
Par téléphone au : 02 40 01 27 04 du lundi au vendredi après midi de 13h30 à 17 h30.

**Vacances d'hiver 2026****> ALSH (Accueil de Loisirs Sans Hébergement)**

L'Accueil de Loisirs sera ouvert du lundi 16 février au vendredi 27 février 2026.

Les réservations se feront en ligne, via votre compte famille Cart'Abeille, du vendredi 16 janvier à 7h30 au vendredi 30 janvier 2026 à 19h.

Le programme des activités sera disponible à partir du lundi 9 février 2026.

> JEM (Jeunes et Motivés)

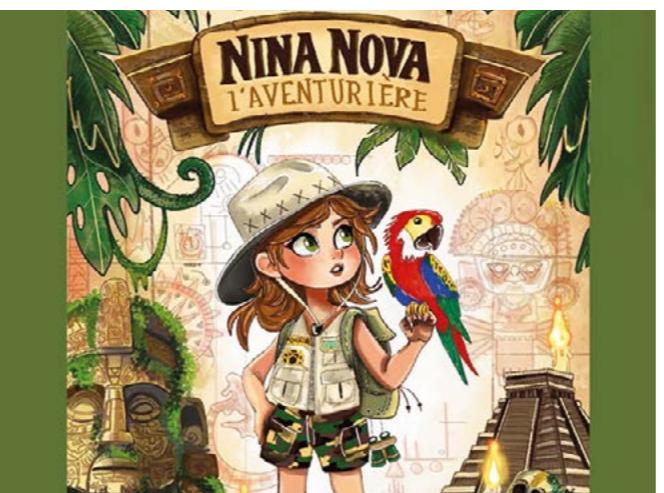
Le JEM sera ouvert du lundi 16 février au vendredi 27 février 2026.

Les réservations en ligne se feront du samedi 7 février à partir de 12h30 jusqu'au dimanche 8 février à 19h.

Le programme d'activités sera disponible sur le site le 30 janvier 2026.

Pour info, il est possible d'adhérer au JEM en cours d'année scolaire.

Pour connaître les modalités d'adhésion, il vous suffit de contacter l'Espace Enfance au 02 40 01 27 04

**APEI Jules Ferry**

> Spectacle Nina Nova l'aventurière le 28 janvier,
3 représentations au choix 10h30, 14h30 ou 16h30 pour les enfants de 3 à 10 ans.

Embarquez pour une aventure extraordinaire avec Nina Nova, une jeune fille pas comme les autres qui rêve de devenir exploratrice ! Un spectacle interactif, drôle et musical, où les enfants deviennent explorateurs et les parents redécouvrent leur âme d'aventurier.

> Boum des enfants le 14 février, tous les enfants de Saint-André-des-Eaux de 3 à 10 ans sont conviés à la Boum de l'APEI. Viens danser et t'amuser, déguisements bienvenus !

> 16h-19h à l'Espace du Marais : 5 € l'entrée par enfant avec une boisson offerte.

Tarifs et infos sur Facebook @apeijulesferry44117

Multi-Accueil Mille Pattes

Les familles souhaitant inscrire leur(s) enfant(s) en accueil régulier à la crèche « Mille Pattes » à partir de septembre 2026 peuvent retirer un dossier de pré-inscription directement sur place ou le télécharger sur le site de la commune : www.saint-andre-des-eaux.fr

Une fois complété et accompagné de toutes les pièces justificatives, le dossier devra être déposé à la crèche (dans la boîte aux lettres extérieure, remis en main propre, envoyé par mail ou par courrier).

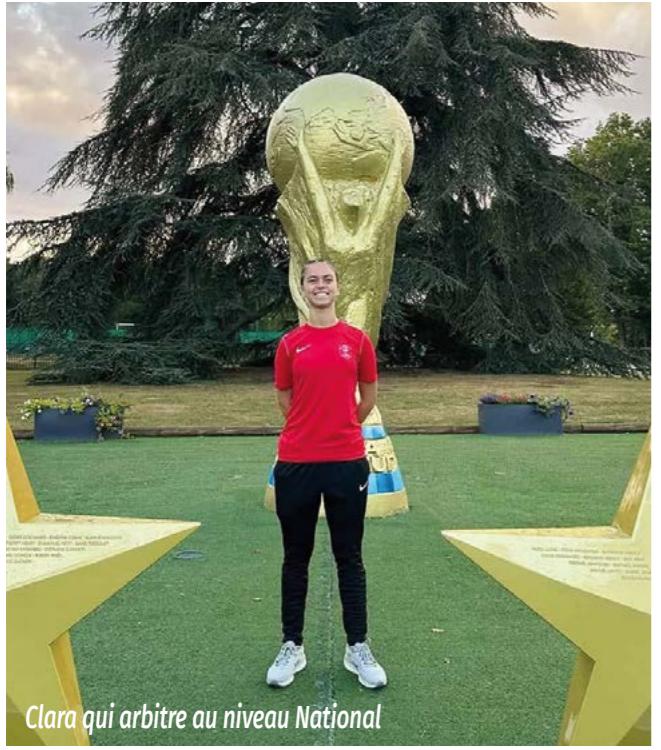
Les dossiers de pré-inscription complets doivent être remis au plus tard, le vendredi 13 mars 2026.

Toutes les demandes seront examinées lors de la commission d'attribution des places, prévue courant avril 2026. Les familles recevront une réponse exclusivement par mail, dans les meilleurs délais.

Pour toute information complémentaire, le règlement intérieur est disponible sur le site de la Ville.

Il est également possible de contacter l'Espace « Mille Pattes » par téléphone au 02 40 70 44 37 ou par mail à millepattes@ville-st-andre-des-eaux.fr

L'inscription en accueil occasionnel reste possible tout au long de l'année, sous réserve des places disponibles. Les familles peuvent contacter directement la crèche pour connaître les modalités de pré-inscription.



Saint-André Football

- > Loto dimanche 8 février à l'Espace du Marais
 - > Week-end solidarité 14 et 15 février aux salles sportives
 - le samedi 14 : tournoi de la Rose (U10-11M et U12-13F)
 - le dimanche 15 : rassemblement (U8-9)
 - > stage 16-17-18 et 23-24-25 février.
- Les 30 équipes de la SAF encadrées par ses 110 dirigeants se portent bien. Les jeunes progressent et les séniors effectuent un bon début de championnat. Le public vient très nombreux soutenir notre équipe de Régionale 2.

ESCO

- > 30^e semi-marathon de Brière dimanche 29 mars
 - > marche nordique le samedi 28 mars
- L'ESCO a le sourire. Le club continue de grandir et enregistre une belle augmentation du nombre de licenciés. Une dynamique qui nous réjouit et témoigne de l'énergie positive qui anime nos entraînements. Inscriptions aux différentes épreuves à partir du 13 janvier pour les licenciés et du 20 janvier pour le grand public.

ASF Saint-André-des-Eaux

- > Nouveau ! à partir de début janvier cours de randonnée
 - un mercredi après-midi par mois sur 5 km maximum en rythme promenade.
 - 1^{er} départ le mercredi 14 janvier 13h30 - parking du cimetière.
 - Dates suivantes communiquées en fonction du nombre d'inscrits.
- Contact : asfstandre@gmail.com

Amicale des Donneurs de Sang

- > Collecte jeudi 12 février à l'Espace du Marais, de 16H00 à 19H30
- Venez nombreux donner votre sang !
- Un grand merci pour votre générosité !
- rdv sur efs.link/rdv - pensez à faire votre autotest sur le site.

Kouviadenn

- > Vide-grenier le dimanche 22 février à l'Espace du Marais de 9h à 17h
- Tarifs : une table 15 € 2 tables 20 € 3 tables 30 € (tables 1.30 m et chaises fournies).
- Possibilité de restauration sur place (food truck). Réservation emplacements par courriel uniquement compagnie.kouviadenn@orange.fr et confirmation après réception du règlement.

Club de Tarot Andréanais

- 10 ans d'existence et toujours plus d'adhérents ! L'Occasion idéale pour organiser un tournoi ouvert à tous :
- > le samedi 7 mars à l'Espace du Marais.
 - Ouvert à l'année, le club de tarot andréanais vous accueille, débutants ou confirmés, dans un esprit de convivialité et de bonne humeur **le lundi soir de 20h à 23h** et le **mercredi après-midi de 14h à 17h à la salle des Pavillons.**
 - Contact : club.de.tarot.andreanais44@gmail.com ou par téléphone : 06 61 62 54 59

DE A À Z'ELLES

- Soirée fitness et bien-être avec tombola
- > le 7 février à l'Espace du Marais
- Venez prendre soin de vous en soutenant une aventure humaine et solidaire.
- Sophrologie, renforcement musculaire, yoga, zumba. Choix des ateliers libre sur place, restauration healthy.
- Réservation et renseignements au 06 62 77 67 29



Absade

- > Marche éco-citoyenne dimanche 8 mars 9 h
- Depuis 10 ans, par le nettoyage des fossés de la commune, cette action solidaire participe à la limitation des effets de la pollution sur notre environnement.
- Rendez-vous parking des salles sportives. Se munir de bottes, gilet jaune et gants. Aux alentours de 12h pot convivial offert aux participants.

Fête des Chalands Fleuris

- L'ABSADÉ recherche un nouveau trésorier et accueille volontiers de nouveaux bénévoles et/ou de nouvelles associations andréanaises pour s'investir dans cette manifestation conviviale et festive.
- Contact : chalandsfleuris44117@gmail.com

Chorale Arc en Ciel

- > Soirée théâtrale avec la troupe « Groupe Artistique du Pouliguen »
 - > les 9 et 10 janvier à l'Espace du Marais en partenariat avec « Le Jardin de Djedo »
 - > concert en l'église de l'Immaculée le 22 mars pour l'association RETINA
- Renseignements : 06 43 04 74 45 ou 06 89 29 32 85
Contact mail : marie.helene.leveque56@orange.fr
Site web : www.chorale-de-st-andre-des-eaux-44117.fr



Tennis Club Andréanais

- Après de nombreuses années d'investissement, Jean-Luc Gouret a quitté la présidence du club. Merci à lui pour les actions bénéfiques qu'il a su apporter. Gilles Boussicault occupe désormais ce poste entouré de deux vice-présidents, Thibaut Delafontaine et Xavier Meurisse et de sept autres bénévoles siégeant au comité directeur.
- > 23 janvier galette des rois avec un tournoi de double en parallèle. Pensez à vous y inscrire !

Amicale Laïque

- Stage Arts Plastiques Enfants
- > Du lundi 23 au vendredi 27 février de 10h-12h
- Espace des Roselières



« Insectes Inédits et Curieux »

- Réalisation d'insectes rares, étranges, disparus, une collection intrigante dévoilée lors du vernissage le vendredi à 11h30. Apporter un petit objet (vieux couverts, bouchon, coquillage, petit récipient en plastique, branche...). Tarifs (matériel compris) : 50 € (+ adhésion 4,50 € à l'Amicale Laïque).

Inscriptions et renseignements : 06 15 69 14 36 ou 06 37 89 30 84

Pétanque Club Andréanais

- Du 1^{er} janvier au 31 décembre, une centaine d'adhérents vous attendent :

- > Tous les mardi/jeudi/samedi : entraînement à la mêlée de 13h30 à 17h30
- > Aux concours internes mensuels, réservés aux seuls adhérents
- > Aux différentes activités organisées par le Club

21 terrains pour pratiquer une activité conviviale dans un écrin de verdure.

Boulodrome du complexe sportif – Parking des salles sportives « Les Guifettes »

Renseignements et inscriptions au Club House du Club, tous les mardis de 13h30 à 14h.

Contact : lapetanqueandreanaise@gmail.com



Les Cavaliers Randonneurs

Une association au cœur des chemins andréanais

À Saint-André-des-Eaux, les Cavaliers Randonneurs veillent toute l'année à l'entretien des sentiers de la commune, permettant à cavaliers, marcheurs et cyclistes d'en profiter en toute sécurité.

L'association partage sa passion lors de randonnées conviviales, organisées localement ou à l'extérieur, parfois en partenariat avec d'autres structures.

Elle bénéficie d'un atout précieux : la carrière municipale mise à disposition par la mairie, ainsi que l'ouverture du PTV (Parcours en Terrain Varié) aux chevaux, offrant de nombreuses possibilités d'entraînement.

Grâce à ces installations, l'association propose une variété d'activités : cours d'équitation et d'éthologie, stages de travail à pied, chevalerie et combats d'épée.

Attachée à la solidarité, l'association participe au Téléthon, souhaite soutenir Octobre Rose et Movember, et s'investit dans la vie communale avec un spectacle estival gratuit.

Elle contribue également à la fête des Chalands Fleuris. Avec passion et convivialité, les Cavaliers Randonneurs font vivre l'équitation de loisir et préservent le patrimoine naturel de la commune.

Début de Soirée

Cette soirée aura lieu le 14 mars 2026 - Espace du Marais à 19h.

Début de soirée vous convie à une soirée dansante placée sous le signe de la convivialité, laissez vous porter par la musique de tout genre et partagez un moment inoubliable et festif.

Deux choix s'offrent à vous :

Entrée / plateau de charcuterie fromage : 15€

Entrée seule : 5€

Réservations indispensables : 06 75 48 73 23 ou 06 75 81 93 86
association. debut.de.soiree@gmail.com

PETenCOEUR

> Matinée découverte « fabrication d'un dessous de plat en osier »

Mercredi 7 janvier 9h-12h - Cafétéria des salles sportives

Renseignements : 06 86 35 51 42



La boussole des jeunes

Faciliter le quotidien des 15-30 ans

La Boussole des Jeunes, lancée par le gouvernement, est un service en ligne gratuit qui centralise toutes les informations utiles pour faciliter les démarches administratives des jeunes. La plateforme permet aux jeunes de découvrir rapidement les aides et accompagnements auxquels ils ont droit près de chez eux :

- > Financement du permis de conduire ou d'une formation
- > Préparation à un entretien d'embauche
- > Soutien à la création d'activité, aide au logement
- > Accompagnement santé et bien-être

Elle met également en relation avec des professionnels capables de les guider dans leur orientation, leur recherche d'emploi ou de formation, et leurs démarches administratives.

En seulement quelques clics, les jeunes peuvent identifier les services adaptés à leur profil et bénéficier d'un accompagnement concret pour avancer dans leurs projets.

> boussole.jeunes.gouv.fr



Mise à jour de votre situation électorale

Il est important de vérifier et, si nécessaire, de mettre à jour votre situation électorale **avant le 6 février 2026** afin de pouvoir voter aux **élections municipales des 15 et 22 mars 2026**.

Si vous avez déménagé au sein de la commune ou vers une autre commune, vous devez régulariser votre inscription sur les listes électorales.

> Comment procéder :

En ligne : rendez-vous sur service-public.fr et utilisez le téléservice « Inscription sur la liste électorale ».

Au guichet de la mairie : présentez un titre d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois à votre nom.

Si vous avez quitté la commune, inscrivez-vous auprès de votre nouvelle mairie. Vous serez automatiquement radié de nos listes.

Pour toute information concernant votre situation électorale, vous pouvez contacter **le service des élections au 02 51 10 62 62**.

►►► Bienvenue à ...



Marion Rastel

L'INSTITUT DE BEAUTÉ M BEAUTÉ, en coworking avec l'institut Canelle, est heureux d'accueillir Marion, qui vous propose des prestations de haute qualité dédiées à votre bien-être.

Découvrez la Madérothérapie du corps, une méthode redoutablement efficace contre la cellulite, favorisant le drainage lymphatique, l'élimination des toxines, ainsi qu'une meilleure tonicité de la peau.

Profitez également de soins corporels complets : massages relaxants, modelages détente et massages de récupération musculaire aux huiles essentielles. Pour le visage, Marion pratique le Kobido, une technique de massage facial japonais reconnue pour ses effets liftants, revitalisants et relaxants. Elle vous propose aussi des soins des mains et une manucure douce pour sublimer votre beauté jusqu'au bout des doigts. Soin du regard avec le rehaussement de cils et le browlift.

> **2 Place Sainte-Anne - 06 59 64 68 16** du lundi au samedi, RDV sur www.planity.com/m-beaute



Collecte des coquilles

Du 1^{er} décembre 2025 au 9 mars 2026, Saint-Nazaire Agglomération met à la disposition de ses habitants des points de dépôts des coquilles d'huîtres et coquillages (Saint-Jacques, moules, praires, bulots, bigorneaux, palourdes...) dans les déchèteries suivantes :

- > Cuneix et Méan-Penhoët (à Saint-Nazaire)
- > Végétérie de Saint-André-des-Eaux

Pourquoi déposer ses coquilles ?

- > Pour alléger sa poubelle d'ordures ménagères
- > Pour valoriser localement ses déchets : les coquilles collectées seront broyées et transformées en amendement agricole.

Attention, ne sont pas acceptés : les sacs en plastique, les serviettes, rince-doigts, crustacés, crevettes, langoustines ou autres restes de repas.

Nouveaux arrivants

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants :

> samedi 7 février à 11h - Espace du Marais

Locataire ou propriétaire, vous avez emménagé sur la commune depuis janvier 2025 ? L'équipe municipale est heureuse de vous convier à la cérémonie des nouveaux arrivants.

Inscription : accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr

Téléphone : 02 51 10 62 62

Regroupement de crédits • Rachat de crédits
Prêts immobiliers • Assurance emprunteur
Bénédicte PINTO DE ALMEIDA 06 71 69 36 12 EF

Mandataire d'intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement & d'assurance - ORIAS n°25007276 (www.orias.fr). Aucun versement, de quelque nature que ce soit, ne peut être exigé d'un particulier, avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'agent. Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

I.T.S.
Installations Thermiques & Sanitaires

PLOMBERIE - CHAUFFAGE
CLIMATISATION - SALLE DE BAINS
POMPES À CHALEUR - CHAUDIÈRES
ENTRETIENS - DÉPANNAGES

47 route du Chatelier 44117 Saint-André des Eaux
02 40 19 06 61 06 07 75 20 85 bureau.its@gmail.com

CARRIER
Peinture & Décoration

Saint-André des Eaux
02 40 42 23 02 - 06 66 51 32 80
ncarrierpeinture@orange.fr

SECURITEST
CONTROLE TECHNIQUE DU MARAIS

CONTRÔLE TECHNIQUE
CONTRÔLE TECHNIQUE TOUS VÉHICULES
4x4 / UTILITAIRES / CAMPING-CAR / COLLECTIONS
HABILITATION VÉHICULES GAZ ET ÉLECTRIQUES
17 Ter rue des Pédras 44117 St-André des Eaux
02 40 15 32 52

ATLANTIQUE OUVERTURES
Fabricant-poseur de vos projets

OUVERTURES
FERMETURES
VERANDAS
PORTAILS
PORTES

www.atlantiqueouvertures.com ST NAZARE 02 40 19 01 19

Charcuterie de la Brière
Bruno GARANNE
Boucherie - Charcuterie - Traiteur

Rillettes de porc
1^{er} prix avec Médaille d'Argent
Saucisson à l'ail
3^{er} prix avec Médaille d'Argent
Meilleur apprendre du Loir-et-Cher
Médaille de Bronze
du Meilleur Apprendre de France

09 52 14 06 02
10 Rue de Bretagne 44117 SAINT ANDRÉ DES EAUX
charcuterieelabriere@gmail.com - Facebook : Charcuterie de la Brière

La Cave Andréanaise

<ul style="list-style-type: none"> Vins Whiskies / Rhums Alcools Spiritueux 	<ul style="list-style-type: none"> Bière pression Paniers gourmands Coffrets cadeaux
---	---

LIVRAISON GRATUITE

Horaires d'ouverture : tous les jours sauf le lundi
9, rue de Bretagne • 44117 Saint-André des Eaux
02 40 91 71 33 • la cave andreanaise@orange.fr

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
LOCATION D'ENGINS AVEC CHAUFFEUR
SARL VINCENT TARTOUÉ

54 Route de Fondeline
ZI de Brais 44600 Saint-Nazaire

Tél. 02 40 88 04 49
Mobile 06 07 75 28 23

vincent.tartoue@orange.fr

LECORPS AMÉNAGEMENT
MENUISERIE - AGENCEMENT

Particuliers & Professionnels
Aménagement intérieur & Mobilier «gain de place»

MENUISERIE INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE
CUISINE ET AGENCEMENT SUR-MESURE

02 40 60 02 41
contact@lecorpsamenagement.fr | www.lecorpsamenagement.fr
10 rue Gustave Eiffel - Z.I. de Brais - 44600 Saint-Nazaire

L'Atelier du Sellier

latelierdusellier4@orange.fr
3 rue Denis Papin 44600 Saint-Nazaire
latelier-du-sellier.fr
02 51 10 07 51 / 06 72 10 02 29

CHARIER
ROUTES & TRAVAUX URBAINS
La Turballe

PUBLICS ET particuliers
RÉALISONS VOS TRAVAUX

02 40 23 30 60
contact.turballe@charier.fr

Carrière de Bréhet - BP 31007 - 44356 LA TURBALLE Cedex

Votre neveu fait des sites?
Nous, c'est notre métier.

outremere.fr

OUTREMER
L'AGENCE GLOBALE CRÉATIVE

LIBRE EXPRESSION

Groupe « Pour un avenir durable et solidaire »

Comme chaque début d'année depuis notre installation, faisons le point sur les réalisations qui ont marqué les douze derniers mois. Et cette troisième année de mandature a été particulièrement riche !

La mairie a **renforcé ses services** avec l'arrivée de la police municipale, désormais directement accessible depuis l'extérieur de la mairie. L'obtention du label « Commune touristique » nous permet par ailleurs d'améliorer la surveillance estivale. Côté démarches administratives, c'est un vrai gain de temps : désormais passeports et cartes d'identité peuvent être réalisés directement à Saint-André-des-Eaux.

La communication municipale a, elle aussi, pris un nouvel élan. Les panneaux d'information lumineux, installés devant la mairie et aux entrées de ville, mettent en valeur événements municipaux et associatifs. Et notre site Internet, entièrement repensé, a gagné en lisibilité.

Au cœur du bourg, le jardin public, **imaginé avec les habitants**, a vu le jour. Jeux, table de pique-nique couverte, table d'échecs : un espace convivial qui rencontre déjà **un large succès**.

Les équipements sportifs ont continué leur évolution : réhabilitation des courts de tennis, modernisation du complexe sportif, aménagement du boulodrome pour plus de confort. Les abords des salles sportives et de l'espace du Marais se sont enrichis d'un nouveau parcours pédestre et équestre.

Le petit patrimoine n'est pas en reste : après des travaux de rénovation particulièrement réussis, le Four du Cabéno pourra bientôt reprendre vie et fédérer petits et grands autour d'animations pensées avec les habitants.

La rénovation de la fontaine de Kerpoisson permettra de lui redonner une deuxième jeunesse : débroussaillage et abaissement du niveau de l'eau, avant des travaux de maçonnerie en 2026. **Par ces actions, nous marquons notre volonté de préserver et entretenir le souvenir de notre patrimoine communal.**

Sur le **vœu culturel**, le programme des animations et manifestations ne cesse de s'enrichir : **musique** pour tous les goûts et tous les âges avec The Blue Butter Pot, le groupe Slobodan Experiment, les frères Saglio ou encore Cocodri ; **humour** avec la création d'une soirée Stand Up largement appréciée aux salles Anne de Bretagne ; **résidence d'artistes** dans le cadre du projet culturel de territoire, avec la mission réussie de révéler et faire rêver la poésie du quotidien dans le livre Bottin du Coin.

À la mi-août, la **Fête populaire** et son traditionnel feu d'artifice ont encore une fois attiré un public nombreux et joyeux.

L'activité de la bibliothèque a continué de monter en puissance grâce à des animations de qualité, toujours plus variées, qui en font **une des plus fréquentées du réseau des médiathèques de l'agglomération** : car on peut évidemment y emprunter des livres, mais aussi découvrir

des expositions, participer aux « coups de cœur et sautes d'humeur », au Grand Prix des Lecteurs, s'inscrire à des ateliers ou encore profiter de parenthèses musicales.

Le **Programme d'Aménagement de la Voirie** a poursuivi son déploiement en cohérence avec le Plan Vélo adopté à l'unanimité fin 2023. Fidèle à sa ligne directrice – apaiser les vitesses grâce à un zonage progressif et lisible – le PAVC a actionné différents leviers : marquages « chaussidou », écluses dans les secteurs signalés pour des vitesses excessives, création de nouveaux trottoirs aux abords des écoles et des équipements sportifs pour renforcer les continuités piétonnes... Autant d'aménagements concrets pour **une circulation que vous voulez plus sûre pour vous et vos enfants : c'est un souhait régulièrement exprimé lors de nos permanences mobiles**.

Face aux défis climatiques, la renaturation du cours d'eau le Chatelier, menée cet automne **à l'issue de concertations nombreuses avec les riverains**, va permettre de limiter les arrivées d'eau importantes à proximité de certaines habitations et contribuer à la lutte contre les inondations.

Le Plan Marais continue lui aussi d'avancer, avec la remise en état progressive des ports de la commune. Le port de Tréhé a notamment bénéficié d'un important désenvastement.

Et après le feu vert préfectoral, l'extension du cimetière a été votée : 197 nouvelles concessions seront construites prochainement pour répondre aux besoins futurs.

Enfin, difficile de ne pas remarquer la progression significative des chantiers de l'Espace Santé en centre-bourg et de l'école maternelle Jules Ferry. **Deux projets très attendus** !

Autant de réalisations qui montrent le dynamisme d'une commune en mouvement, soucieuse du bien-être de ses habitants et de leur cadre de vie

Nos projets s'adossent à des finances très saines : en effet, fin 2027, l'endettement sera nul et Saint-André-des-Eaux dispose d'une capacité d'autofinancement nettement supérieure à celle des communes de même strate. La mention « excellent » décernée à la commune en matière de dépenses de fonctionnement par l'Association Contribuables Associés n'est pas usurpée. Avec des dépenses de 686,50 € par habitant (médiane des communes de même taille : 961,30 €), nous décrochons la très rassurante note de **18/20, loin de mettre en danger la pérennité des finances communales**.

Que 2026 permette de concrétiser sereinement tous ces projets ambitieux ! Nous vous adressons, à vous et à vos proches, nos vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année.

Vos élus·es de la majorité municipale

LIBRE EXPRESSION

Groupe « Saint-André avec vous »

En ce début d'année 2026, les élus du groupe minoritaire vous souhaitent une excellente année ! Que celle-ci vous apporte joie, santé et réussite dans vos différents projets.

Finances communales : soyons vigilants !

Bien que les budgets soient traditionnellement exposés un peu plus tard dans l'année, nous avons choisi de les aborder dès maintenant, tant les signaux d'alerte se multiplient.

Depuis 2023, nous soulignons régulièrement la dérive des dépenses de fonctionnement, qui fragilise la capacité d'investissement de la commune. Les chiffres parlent d'eux-mêmes :

- + 23 % en charges de personnel,
- + 41 % en charges à caractère général,
- + 15,8 % en charges de gestion courante.

Pendant que ces dépenses s'envolent, les recettes, elles, n'ont progressé que d'environ 5 % sur la même période. Pour l'année 2025, l'équipe majoritaire a voté un budget d'investissements de 8 503 821 €. Pour financer ce budget, **plus de 6 millions d'euros** ont été prélevés sur les réserves de la commune. Rappelons qu'il y a trois ans, lorsque l'équipe municipale de M. Coënt a été élue, les réserves dépassaient **les 9 millions d'euros**. Cette situation financière solide permettait d'envisager sereinement la réalisation du programme municipal.

Certains investissements nous apparaissent discutables, tel que le plan d'aménagement et de sécurisation de la voirie communale qui a absorbé plus de 800 000 € à lui seul.

Alors que plusieurs projets majeurs – dont la médiathèque estimée à 3 800 000 € n'ont toujours pas débuté – les réserves financières ne s'élèvent plus fin 2025 qu'à 2 784 000 €.

Face à ces constats, une question essentielle s'impose : **Comment notre commune pourra-t-elle financer durablement les investissements annoncés, alors que les marges de manœuvre financières se réduisent, mois après mois ?**

Nous appelons à plus de transparence, de cohérence et de responsabilité dans la gestion des finances communales. Les habitants sont en droit d'exiger une vision claire, des priorités assumées et une **maîtrise rigoureuse de l'argent public**.

C'est dans cet esprit que nous continuerons, avec conviction, à défendre une gestion saine et durable, au service de tous.

Trop de dispositifs de sécurité tue-t-il la sécurité ?

Depuis plusieurs mois, les habitants de Saint-André-des-Eaux voient leurs routes se transformer en véritable parcours d'obstacles. Chauchidous, écluses, ralentisseurs, radars fixes et mobiles... se multiplient dans de nombreux quartiers de la commune.

Si l'objectif affiché reste la sécurité routière, beaucoup de riverains s'interrogent : à partir de quel moment la prévention bascule-t-elle dans l'excès ?

Car les aménagements semblent **se multiplier sans véritable cohérence**, donnant l'impression d'une politique systématique parfois déconnectée des usages réels.

Certains automobilistes dénoncent des dispositifs « mal adaptés », d'autres déplorent une dégradation du confort de circulation ou l'apparition de nuisances nouvelles : freinages brusques, ralentissements, reports de trafic dans des rues jusqu'alors paisibles.

En toile de fond, une question revient régulièrement : la commune cherche-t-elle avant tout à obtenir les  du label « Ville Prudente », quitte à suréquiper la voirie ? Si ce label valorise les collectivités engagées dans la prévention routière, son obtention ne devrait pas primer sur une réflexion globale, cohérente et concertée. Nous regrettons l'absence de dialogue avec les habitants et le manque de vision d'ensemble : chaque **nouveau dispositif semble s'ajouter au précédent** sans lisibilité d'un véritable plan directeur.

L'exemple récent de la rue du Guiziot, passée en sens unique puis rétablie en double sens après seulement quelques semaines, illustre cette impression d'improvisation.

Quant à la route de la Métairie d'Ust, nous souhaitons vivement que les deux derniers aménagements prévus et tracés ne soient pas réalisés : nous les jugeons particulièrement dangereux, car situés en plein virage.

Car la sécurité est un enjeu essentiel. Mais pour être acceptée et efficace, elle doit s'appuyer sur une **analyse fine des besoins** et surtout, sur le bon sens. Elle ne doit pas uniquement s'appuyer sur des bureaux d'études qui effectuent des propositions parfois inadaptées ! Rappelons que le coût des études pour l'ensemble de ces aménagements, avoisine les 59 000 €.

À Saint-André-des-Eaux, la multiplication des dispositifs interroge : protège-t-elle réellement les usagers... ou complique-t-elle inutilement leur quotidien ?

« Poumon vert » ou « marche plantée » : le résultat est le même

Derrière l'église, à l'emplacement du projet Nexity désormais abandonné, nous avions un projet de parc, que nous avions nommé « **le poumon vert** » pendant la dernière campagne municipale. L'équipe majoritaire a annoncé ces dernières semaines une « **marche plantée** » sur ce même lieu. Le nom change, même si chacun reconnaît que **l'esprit du projet demeure inchangé**.

Plusieurs orientations aujourd'hui mises en avant – qu'il s'agisse de la police municipale, de la sécurisation des bâtiments communaux, de la vidéoprotection, de la médiathèque ou encore de la maison médicale – figuraient déjà parmi nos propositions de notre précédent programme. Pour certaines, elles avaient suscité de vives réserves de la part de l'actuelle majorité.

Le fait que ces projets soient repris aujourd'hui ne pose évidemment aucun problème : ils répondent à des besoins réels et identifiés. Mais cette évolution invite à s'interroger, avec recul, sur la cohérence des critiques formulées hier, au regard des choix défendus aujourd'hui.

L'essentiel reste que ces actions soient menées avec sérieux, méthode et transparence, dans l'intérêt des habitants.

Les élus·es du groupe minoritaire
Christelle Odiau-Mathieu, Laurette Foucher,
Laurent Lecoq, Corentin Bourse, Pascal Haspot,
Manuel Bérasaluze.



Concours photographique

A tout âge,
Saint-André en images

La Ville organise cette année un concours photographique ouvert à tous : photographes confirmés comme amateurs toutes générations confondues. Vos plus beaux clichés pourront être sélectionnés pour figurer dans la prochaine exposition photo située en centre-bourg.

L'objectif : mettre en lumière votre regard sur Saint-André-des-Eaux, à travers des scènes du quotidien, des paysages, des portraits ou tout instant qui, selon votre sensibilité, représente notre commune.

Le thème est entièrement libre et toutes les approches sont les bienvenues : noir et blanc ou couleur, gros plans, photos individuelles ou de groupe... **laissez parler votre créativité !**

Les photos seront soumises au vote des internautes sur le compte Instagram de la Ville de Saint-André-des-Eaux : plus vous récoltez de « likes », plus vous augmentez vos chances de vous distinguer. Mais pas seulement... un jury se réunira également pour évaluer la qualité des œuvres, en tenant notamment compte de la qualité technique des clichés.

Seules 19 photos au format paysage et 3 au format portrait seront retenues pour l'exposition. Choisissez donc avec soin vos angles, vos sujets... **et surtout, prenez plaisir à capturer votre Saint-André !**

> Comment participer ?

1- Envoyez vos photos avant le 1^{er} avril 2026 :

communication@ville-st-andre-des-eaux.fr

N'oubliez pas d'indiquer vos nom, prénom et numéro de téléphone.

2- Validation et mise en ligne

Si votre photo respecte les contraintes techniques du concours, elle sera publiée sur le compte Instagram officiel de la Ville et soumise aux votes des internautes.

Un jury viendra ensuite compléter ce vote.

3 - Résultats et exposition pour les gagnants

Les clichés sélectionnés seront exposés au public à partir des mois de mai/juin pour une durée d'un an environ.

Règlement complet disponible sur le site internet saint-andre-des-eaux.fr

Le retour du



stand-up !

scène pour vous offrir un concentré d'énergie, de blagues et de bonne humeur. Préparez-vous à une nouvelle édition pleine de surprises !

Ce spectacle n'est pas recommandé aux enfants de moins de 15 ans.

> Vendredi 30 janvier

> 19h30 ou 21h30 (ouverture des portes 30 min avant)

> Salle Anne de Bretagne

Réservation obligatoire sur saint-andre-des-eaux.fr

Pour la deuxième année consécutive, la Ville, en collaboration avec le Carton Comedy, le plus grand comedy club itinérant de France, vous invite à vivre une nouvelle soirée stand-up dans l'ambiance chaleureuse et intime de la salle Anne de Bretagne.

Installez-vous confortablement et... laissez place aux fous rires ! Que vous veniez en solo, entre ami·e·s ou en famille, c'est la promesse d'un vendredi pas comme les autres.

Pendant 1h15, une sélection d'humoristes se succédera sur

Les naissances > du 28 novembre 2024 au 30 novembre 2025

PERRAUD Lucas	29/11/2024	CRUSSON Lyna	29/04/2025
GUEGAN Noé	08/12/2024	FERREIRA Giulian	13/05/2025
BECCAVIN Roméo	10/01/2025	HEINTZ Théo	14/05/2025
NOBLET Anna	17/01/2025	SOUCHET GUIHENEF Leyla	19/05/2025
BRÉCHETEAU Alyzée	28/01/2025	BOUCHEZ Ava	20/05/2025
GELARD Marguerite	19/02/2025	GILET Thélyo	27/05/2025
EPINEAU Zoé	15/03/2025	GODART Louis	15/06/2025
BRIEUX Eden	01/04/2025	GIBAUD Ninon	19/06/2025
ZOBEL Eden	02/04/2025	MOYON Cali	25/06/2025
JOSSE Céleste	03/04/2025	POMMIER Arthur	29/06/2025
LE CLAINCHE Louison	22/04/2025	DOUSSET Noah	10/07/2025
BOURSE Marceau	25/04/2025	GAREL Manoa	26/07/2025

Les mariages > du 10 février 2025 au 30 novembre 2025

BRY Christelle/LANNEUC Jérémy	26/04/2025	CHESNEL Vanessa/RENAUD Jérôme	12/07/2025
BELLIOU Tatiana/LEGENTILHOMME Steven	17/05/2025	GAUTRET Léa/HEUZARD Matthieu	23/08/2025
RIVIERE Marion/CHÉREAU Anthony	24/05/2025	BELLANGER Aurélie/BRUNEAU Jean-Charles	29/08/2025
BERNARD Amélie/THEBAUD Peter	24/05/2025	MOËLO Sandra/HALGAND Allan	13/09/2025
CASTAING Chloé/RONDINEAU Pierre	07/06/2025	FRASLIN Marine/LE MAREC Julien	20/09/2025
ALLAIN Marie-Cécile/VIDALIE Xavier	14/06/2025	RENOU Camille/DOMET Mathias	04/10/2025
LE DREFF Julie /BIGUET Yohann	21/06/2025	BRETON Chloé/LEMARIÉ Antoine	18/10/2025

Les décès > du 1^{er} décembre 2024 au 30 novembre 2025

RABINE Marie-Thérèse née HASPOT	03/12/2024	PILARD Anita	21/04/2025
PHILIPOT Stany	16/12/2024	MICHEL Bernard	23/04/2025
GUÉNO Dominique née SAILLE	18/12/2024	BEHA Evelyne née VACCHAIDRE	16/05/2025
MAZO Jean	29/12/2024	CARRIERE Stephan	28/05/2025
LEGAL Jacqueline née MARSAC	04/01/2025	GAZANÇON André	13/06/2025
JOUSSELIN Marie-Thérèse née LEbastard	13/01/2025	LEDUC Hubert	14/06/2025
AUBEUX Gabrielle née HAZO	19/01/2025	AUGRANDJEAN Simone née BRUN	20/06/2025
MONTERRIN Jean	22/01/2025	DESEVEAUX Robyn	22/06/2025
MONSELET Josiane née GOURET	29/01/2025	PRIGENT Florence née MARTINAT	12/07/2025
GUÉRIN Jacqueline née HYVONNET	30/01/2025	OLLIVIER Françoise née GUILBAUD	19/07/2025
SOULIER Chantal née HAMON	30/01/2025	AUDRAN Sylvie	29/07/2025
CESBRON Françoise	03/02/2025	CLAVELLOUX Christiane née ALLEGRET-PILOT	30/07/2025
RENAUD Colette née GUIHAL	04/02/2025	DUSSABLE Philippe	13/08/2025
VENTRE Anne-Marie	14/02/2025	FROT Elise née RICHARD	15/08/2025
BERNARD Paulette	15/02/2025	DONNE Michèle née GOUESMAT	28/08/2025
CONGAR Chantal née LEGENT	18/02/2025	FLOCH Eric	10/09/2025
FEUILLADE Michel	26/02/2025	POUSSARD Marc	18/09/2025
ROBERT Dominique	28/02/2025	BERTHEBAUD Jean-Yves	11/10/2025
BÉNAUD Guy	09/03/2025	TREGRET Joël	14/11/2025
BÉZIER Fernand	10/03/2025	LEVÈQUE Michel	04/11/2025
MATHÉ Christian	23/03/2025	DENIAUD Marie née DENIAUD	19/11/2025
RACINE Daniel	04/04/2025		

Être Utile, chaque jour à vos côtés



2 rue de la Mairie - 44117 Saint-André des Eaux
Tél. 02 51 73 07 97

Du lundi au samedi de 7h30 à 20h,
le dimanche matin de 8h à 13h

